



Ville de Lausanne
Municipalité

case postale 6904 – 1002 Lausanne

Madame Magali Crausaz Mottier
Présidente du Conseil communal
Hôtel de Ville
1002 Lausanne

dossier traité par CD/SMUN
notre réf. C.12/2023/01 - sm
votre réf.

Lausanne, le 19 janvier 2023

Séance du Conseil communal du 31 janvier et 7 février 2023 – demandes de traitement prioritaire

Madame la Présidente,

La Municipalité vous adresse les demandes de traitement prioritaire pour les séances du Conseil communal citée en marge.

Rapport-préavis N° 2022/32 – CD : Demande d'un crédit de CHF 500'000.- pour l'amélioration de la diffusion de séances et la modernisation de la technique des salles du Conseil Communal et des Commissions Réponse au postulat de Mme Aude Billard et consorts « Téléconférence pendant la période de lutte contre la propagation du Covid-19 et au-delà »

Motif : Afin de profiter de la pause estivale du Conseil communal, il est important que les travaux puissent être effectués pendant l'été.

Préavis N° 2022/39 – SIL : Demande de crédit complémentaire pour le préavis N° 2021/52 « Crédits-cadre annuel 2022. Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic. Renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux. Renouvellement et extension des réseaux des Services industriels. Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Entretien de surfaces privées communales »

Motif : Les travaux concernés par cette demande de crédit complémentaire ont tous débuté en 2022 et doivent se poursuivre.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter